

# DOSSIER DE PRESSE

## Pré information - Rentrée 2025-2026

3 juillet 2025



**Contact presse / Photothèque Semitan :**

Murielle Bréheret

02 51 81 71 22 – 06 60 36 53 85

[mbreheret@semitan.fr](mailto:mbreheret@semitan.fr)

Comme chaque année, le réseau de transport en commun nantais s'adapte aux évolutions urbaines et aux besoins de déplacements. Des changements et des ajustements du réseau sont programmés pour cette rentrée 2025-2026. Le conseil métropolitain de Nantes Métropole a voté les évolutions d'offre le 4 avril dernier.

L'offre de transports de la rentrée a pour objectifs :

- D'accompagner la mise en œuvre du prolongement de la ligne 1 à Babinière et la transformation de la ligne 54 en ligne Chronobus C8
- De poursuivre l'accompagnement des chantiers de préparation de mise en œuvre de la future ligne 8 du busway, qui reliera boulevard de Doulon à Nantes à la Ville au Denis à Bouguenais, via l'Ile de Nantes
- D'adapter le niveau d'offre à la fréquentation constatée
- De prendre en compte de nouveaux aménagements urbains

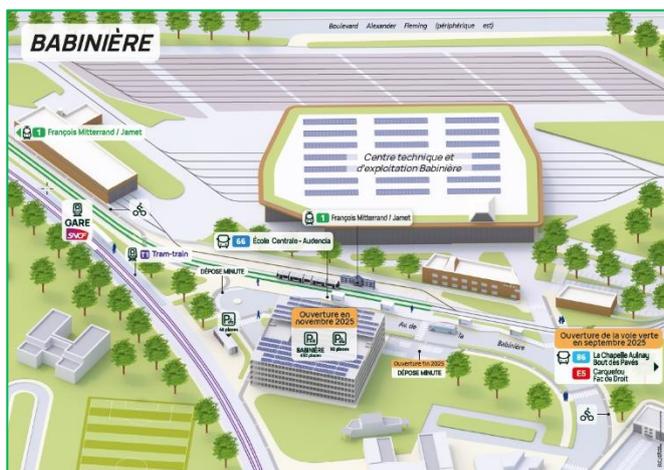
582 019 kilomètres d'offre supplémentaire seront donc effectués pour l'ensemble du réseau en 2025-2026.

Toutes les informations sont consultables dès cet été sur le site [www.naolib.fr](http://www.naolib.fr). Les nouveaux horaires et les modifications du réseau entreront en vigueur **dès le lundi 25 août**.

## Les nouveautés sur le réseau de transport en commun

### — L'adaptation du réseau pour accompagner l'ouverture du pôle d'échanges multimodal de Babinière

**Le constat et les objectifs :** la première étape du projet a été le lancement commercial le 23 mai du prolongement de la ligne 1 de Ranzay à Babinière, soit 1,4 km. Des nouvelles étapes sont programmées après la rentrée : le cheminement piétons et vélos entre le boulevard Becquerel à la Chapelle-sur-Erdre vers le pôle Babinière en septembre et l'ouverture du parking-relais de 450 places et 55 emplacements vélos en novembre, en complément du vélo-parc Naolib de 48



places à proximité. Pour accompagner ce développement, des actions sont mises en place dès le 25 août.

**L'offre de la ligne 1 à Babinière** : le terminus est desservi toutes les 9 mn en heures de pointes et 15 mn en heures creuses en jour bleu, et ce depuis le 23 mai.

**Le renforcement de la ligne 66 « Babinière <> Ecole centrale Audencia**, qui offre depuis le 23 mai une double connexion avec le tramway (ligne 1 et ligne 2) : sa fréquence est calée sur les horaires du tramway avec les mêmes fréquences, passant de 30 mn à 9 mn en heures de pointe, et de 60 mn à 15 mn en heures creuses. Son amplitude horaire est également prolongée de 20h à 22h30, du lundi au vendredi.

**Un nouvel arrêt pour faciliter les correspondances** : celui-ci, dénommé Newton, est mis en place sur le boulevard Henri Becquerel, face au nouveau cheminement piéton, permettant une meilleure correspondance entre les lignes 1 du tramway, 66, 86 et E5 de bus.



### L'info en + : la navette fluviale Grimaudière

L'expérimentation démarrée l'an passé se poursuit pour la navette fluviale entre le secteur de Grimaudière à La Chapelle-sur-Erdre et celui de Gachet à Nantes avec un service permanent de septembre 2025 à juin 2026. Cette navette fonctionne uniquement en heures de pointe (7h20/8h50 le matin, et 16h40/18h50 le soir), du lundi au vendredi avec une fréquence de 20 mn.



## La ligne de bus 54 devient la ligne chronobus C8

La ligne 54 desservant le quadrant nord-ouest de la métropole depuis le quartier de la gare de Nantes est une ligne très fréquentée avec plus de 10 000 voyageurs par jour. A partir de la rentrée, elle sera labellisée « chronobus » et devient la C8, avec un itinéraire performant reliant le centre-ville de Nantes, la gare et le quartier nord de Saint-Herblain. Elle s'ajoute aux 8 autres lignes chronobus du réseau Naolib.



## Une offre renforcée du service tous les jours

2024/2025

HP	9	11 mn	16 mn	12 mn	20 mn	36/45 mn
HC	11					

↓

HP	8	10	10	10/12 mn	12 mn	20/25 mn
HC	11	11	12			

2025/2026

**Une amplitude étendue** : elle démarre son service dès 5h (au lieu de 6h) et fonctionne à présent en service de nuit jusqu'à 0h30 du dimanche au jeudi et 2h30 le vendredi et le samedi (au lieu de 21h).

**Une performance et une accessibilité obtenues grâce aux aménagements réalisés sur son parcours** : pour assurer la régularité et la rapidité de la ligne, des travaux d'aménagement sont réalisés en plusieurs points de son itinéraire entre les arrêts « Marcel Saupin » et « Marcel Paul ».



Ces interventions consistent à mettre en accessibilité 13 arrêts pour personnes à mobilité réduite, à reprendre les chaussées dégradées, à réaliser un couloir bus sur le boulevard Pierre de Coubertin et à mettre en service un couloir bus temporel et des feux de régulation du trafic routier sur l'avenue du Parnasse en approche du boulevard du Massacre sur la commune de Saint-Herblain.

## Les travaux réalisés

**Rue Pierre de Coubertin** : du fait de la circulation dense, les bus de la ligne 54 ont eu des difficultés à franchir le rond-point du boulevard des Anglais, en direction du centre-ville de Nantes. Cette congestion essentiellement aux heures de pointe du matin et du soir fait perdre plusieurs précieuses minutes aux voyageurs de la ligne sur le trajet. En conséquence, le boulevard Pierre de Coubertin, entre la rue des Primevères et le boulevard

des Anglais est remanié pour proposer une voie supplémentaire permettant aux bus d'accéder plus rapidement au giratoire du boulevard des Anglais. Cet aménagement permettra également la création d'une piste cyclable vers Saint-Herblain.

**Le franchissement du boulevard du Massacre** : tout comme pour le boulevard Pierre de Coubertin, le franchissement du boulevard du Massacre est fortement impactant pour la ligne de bus. Afin de résoudre cette difficulté, un système de régulation de la circulation sera installé pour permettre, le matin et le soir, aux bus de la ligne Chronobus de s'approcher avec moins de contraintes du giratoire. Du côté de Saint-Herblain, cette régulation du trafic automobile nécessite la mise en place d'un sens interdit temporel « sauf bus » entre l'avenue Sully Prudhomme et l'avenue de la Baraudière. En semaine, entre 7h et 9h le matin et entre 16h et 19h le soir, ce tronçon sera interdit à la circulation dans le sens de circulation vers Nantes uniquement. Un panneau de signalisation lumineux indiquera aux automobilistes la fermeture de la voie. La déviation se fera par les rues adjacentes pour rejoindre le boulevard du Massacre. Ce type d'aménagement temporel est actuellement en place sur d'autres secteurs de la métropole et permet d'améliorer significativement les temps de trajet des bus concernés. L'arrêt Sageran est supprimé.

## **Navibus Loire : le prolongement de la ligne N2 et un nouvel aménagement à Rezé - Trentemoult Sablières**

**Le prolongement de la ligne N2** : afin de proposer des nouvelles liaisons permettant de connecter la pointe ouest de l'île de Nantes aux rives nord et sud de la Loire, et également une alternative complémentaire aux travaux de centralité, la navette fluviale N2 Bas Chantenay <> Hangar à Bananes, lancée en 2020, se développera et desservira Trentemoult à Rezé à **l'automne 2025**. Ses amplitudes sont de 7h-20h période hiver (octobre à mai) et 7h-00h période été (juin à septembre) et ses fréquences de 20 mn en heures de pointe et 32 mn en heures creuses.

**Un nouvel aménagement à Rezé** : l'actuel embarcadère sera déplacé vers l'ouest avec un nouvel équipement adapté, « Trentemoult Sablières », qui permettra l'interconnexion entre les deux lignes fluviales, N1 et N2 qui desservent Rezé. Un parking-relais, Sablières, d'une capacité de 140 places complète l'offre de transports, à proximité de l'embarcadère.



## 🚦 L'accompagnement des travaux de la centralité et des nouvelles lignes de transport

**La ligne 1 avec une capacité plus importante** : les rames Citadis, plus capacitaires, seront plus nombreuses sur la ligne 1 avec la livraison de deux à trois rames par mois à partir de septembre. Une vingtaine de rames sur les 35 nécessaires au fonctionnement de la ligne circulera d'ici fin décembre. Pour rappel, un tramway toutes les 3 minutes sur la ligne 1.

**La création de la ligne Tempo 1 entre Gréneraie et Bouguenais** : dans le cadre de l'accompagnement du chantier de la future ligne 8 qui reliera boulevard de Doulon à Nantes jusqu'à Ville au Denis à Bouguenais, et des travaux menés le long de la route de Pornic, une desserte sera créée entre Gréneraie à Nantes et le boulevard Salvador Allende à Bouguenais, en passant par Rezé. Pour favoriser la multimodalité, un P+R provisoire est disponible sur une partie dédiée du parking du Jardiland (Route de Pornic à Bouguenais). Cette navette fonctionnera du lundi au vendredi, de 7h à 9h, de 12h à 14h, et de 16h30 à 18h30, toutes les 15 mn en jour bleu et 20 mn en jour vert et jaune.



## — Les ajustements d'offre : hausse de fréquentation et nouveaux aménagements urbains

### Ligne chronobus C6 Hermeland <> Chantrerie – Grandes Ecoles

En raison d'une évolution forte avec une fréquentation constatée de + 6,3% en un an, et pour être en adéquation avec les autres lignes chronobus, sa fréquence est renforcée et passe à 8 mn en heures de pointe en jour vert (contre 9 mn en 2024-2025).

### Ligne chronobus C20 Ecole Centrale Audencia <> Gare Maritime

En raison d'une évolution de + de 4,4% de fréquentation en un an, sa fréquence est renforcée et passe à 6,30 mn en heure de pointe (contre 7 mn en 2024-2025).

### Ligne de bus 87 Le Halleray <> Toutes Aides

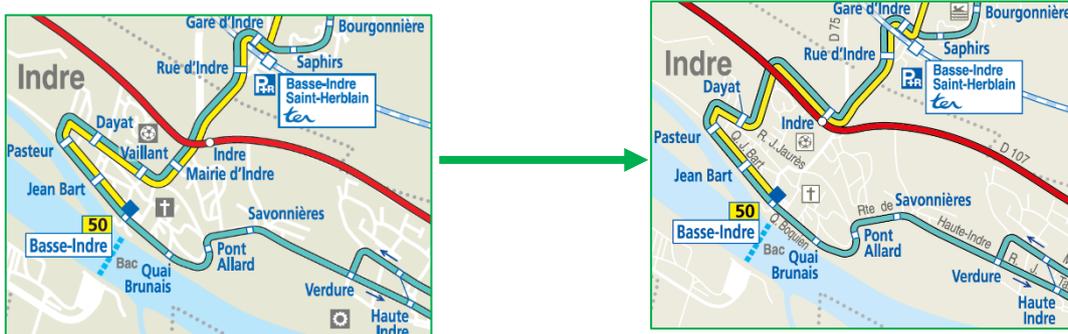
Cette ligne est renforcée en jour bleu de semaine et passe à 15 mn de fréquence en heures de pointe (contre 18 mn en 2024-2025). Les objectifs : améliorer la desserte des établissements scolaires, et réduire la congestion aux entrées et sorties des écoles situées le long de la ligne à Nantes et à Sainte-Luce-sur-Loire ; et également de soutenir et anticiper le développement urbain du quartier en mutation des Gohards (quartier Doulon).

### Ligne chronobus C1 Gare de Chantenay <> Haluchère Batignolles

La mise en œuvre de la piétonisation de la rue Joffre à Nantes en avril 2025 a entraîné la révision des itinéraires de cette ligne passant par cette rue. Son parcours est modifié entre Saint-Clément et Foch Cathédrale : La C1 passe par la rue Clémenceau en direction de Gare de Chantenay. Ses fréquences et son amplitude restent les mêmes.

### Les lignes de bus 50 Basse-Indre <> Porte de la Chapelle et 81 Mendes-France Bellevue <> Gare Maritime, à Indre

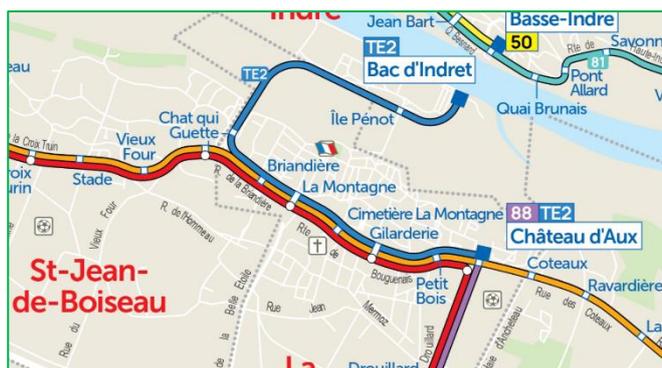
En raison de la fermeture de la rue Jean Jaurès à Indre, les tracés des lignes 50 et 81 sont modifiés : à la rentrée 2025-2026, elles passent par la rue Jean Dayat. Leurs fréquences et amplitudes restent les mêmes.



## Indre-La Montagne

Mise en service de la navette **Tempo 2** : une navette minibus de 9 places, nommée Tempo 2, sera mise en place afin d'améliorer les déplacements entre le secteur du Bac d'Indret et le centre-ville de La Montagne (arrêt Château d'Aux). Cette nouvelle liaison permettra également de desservir le site de Naval Group. La navette Tempo 2 fonctionnera en heures de pointe du matin (7h/9h) et du soir (16h30/18h30), toutes les 15 minutes, du lundi au vendredi.

Ce service sera en expérimentation pendant deux ans.



## Les transports scolaires

Des aménagements ont été effectués sur les horaires et les itinéraires de plusieurs lignes pour l'ensemble des jours bleus et verts du calendrier commercial. Les lignes concernées sont : 10, 30, 36, 50, 91, 96, 98. Concrètement : les renforts scolaires sont à présent totalement intégrés dans les horaires de la ligne régulière.



Ligne 10 « Bd de Doulon <> Gare de Chantenay, ligne 30 Trentemoult <> Iles de Loire, Ligne 36 Croix Jeannette <> Gréneraie, Ligne 50 Basse Indre <> Porte de la Chapelle, ligne 91 Mendes France Bellevue <> Couëron, Ligne 96 Coutancière <> Bout des Pavés et ligne 98 Neustrie <> Brains / Saint-Légers-les-Vignes.



## L'évolution des arrêts

### Création :

Ligne 93 : Basses Jouannes à Saint-Herblain

Ligne 27 : Peupliers et Commune 1871 fusionnent pour devenir « Saules » à Saint-Sébastien-sur Loire

Lignes 66, 86 et E5 : Newton à la Chapelle-sur-Erdre

Navette Bouguenais : Pierre, Mairie de Rezé, Marguyonnes, Ile Macé, Sarrail à Rezé et Bouguenais

**Suppression :**

50 et 81 : **Vaillant, Mairie d'Indre** (sauf le dimanche, arrêt maintenu pour le marché)

54/C8 et 26 : **Sageran**

**Changements de dénomination :**

11, 12 et C1 : Trébuchet devient **Sophie Trébuchet** à Nantes

C9 : Petit Clos devient **Gare des Pas Enchantés** à Saint-Sébastien-sur-Loire

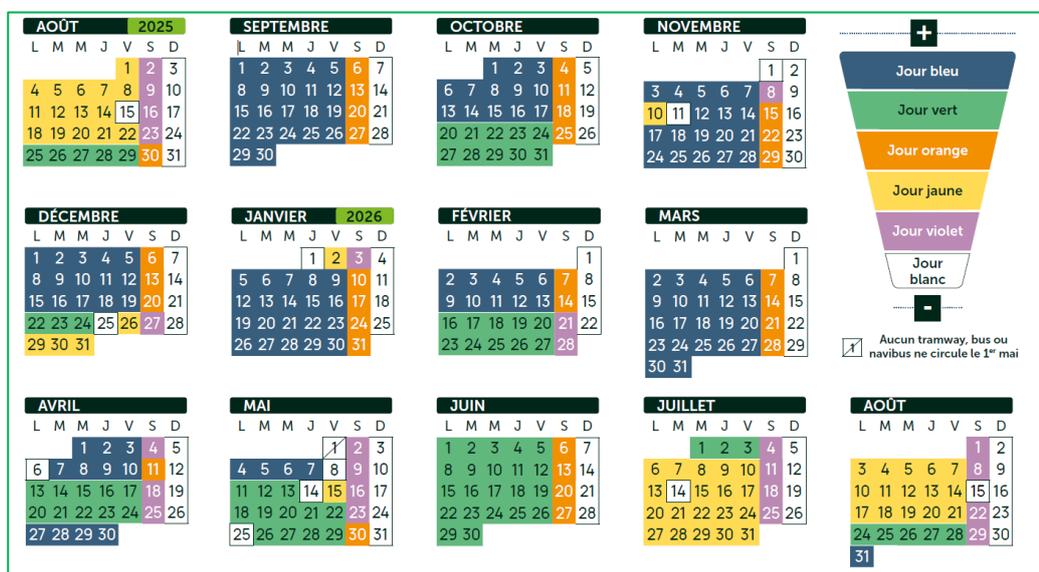
36 : Bouvre devient **Prieuré** à Bouguenais

36, 88, 78 : Parc de la Bouvre devient **Bouvre** à Bouguenais

26 et 54 : Sarradin devient **Toutes Joies**

 **Le calendrier commercial**

Il sera optimisé pour la rentrée 2025-2026 : en raison d'une moindre fréquentation observée la troisième semaine d'août, celle-ci passe à présent en horaires jour jaune (au lieu de vert). Il sera valable dès le lundi 25 août.



## Les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2025

Titres		Tarifs
<b>Tickets 1 h</b>	Vente Espace mobilité, DTT, Relais Naolib et mTicket	<b>1,80€</b>
	Vente à bord des bus	<b>2,50€</b>
	Exclusivement avec la Formule Sur Mesure	<b>1,68€</b>
	1h tarif réduit exclusivement avec la Formule Sur Mesure	<b>1,10€</b>
<b>Carnet de 10 tickets</b>		<b>17,80€</b>
<b>Ticket navette aéroport</b>		<b>10€</b>
<b>Tickets 24 h</b>		<b>6,60€</b>
<b>Ticket 24 heures/4 pers.</b>		<b>14€</b>
<b>Ticket 1 A/R (5 personnes) P+R</b>		<b>4,50</b>
<b>Formule Illimitée</b>		
	26 ans et +	<b>549€</b>
	- 26 ans	<b>249€</b>
	- 18 ans	<b>233€</b>
	- 12 ans	<b>135€</b>
	60 ans et +/Retraité	<b>300€</b>
<b>Billets mensuels</b>		
	26 ans et +	<b>64€</b>
	- 26 ans	<b>38€</b>
	- 18 ans	<b>30€</b>
	- 12 ans	<b>18€</b>
	60 ans et +/Retraité	<b>35€</b>
<b>Titres tutti combinés (Tarif sur les abonnements – Naolib + Ter)</b>		
	Hebdomadaire +26 ans	<b>17,1€</b>
	Mensuel + 26 ans	<b>51,2€</b>
	Illimité + 26 ans	<b>45,8€</b>
	Hebdomadaire – 26 ans	<b>10,1€</b>
	Mensuel – 26 ans	<b>30,4€</b>
	Illimité – 26 ans	<b>20,8€</b>

**Rappel :** le week-end, le réseau est gratuit, ainsi que les Parkings Relais. Voir conditions sous [www.naolib.fr](http://www.naolib.fr)  
 Depuis le 1er janvier 2009, le remboursement à hauteur de 50% des abonnements de transport public des salariés est devenu obligatoire pour tous les employeurs publics et privés, quel que soit l'effectif de l'entreprise. Il s'effectue pour les détenteurs de formule illimitée, billets mensuels et formule mesure (sous certaines conditions). Pour combiner facilement transports et stationnement voiture, les P+R sont gratuits pour les détenteurs de cartes Naolib.

## Le contact client et l'achat des titres de transport cet été

Pour obtenir des informations ou des **conseils personnalisés** sur les horaires, itinéraires, titres de transport, etc. :

- Allo Naolib - 02 40 444 444 : de 7h00 à 20h du lundi au vendredi, et de 9h30 à 17h30 le samedi
- Espace Mobilité Naolib, allée Brancas à Nantes : de 9h30 à 18h du lundi au vendredi, et de 9h30 à 17h30 le samedi.

### Pour tout savoir sur le réseau et l'info trafic en temps réel

- Site Internet : [www.naolib.fr](http://www.naolib.fr)
- Appli Naolib bus et trams
- Appli Nantes Métropole dans ma poche
- Twitter : @Naolib\_Direct
- Allo Naolib : 02 40 444 444

### Pour acheter des titres de transport rechargeables et abonnements :

- **E-Services** : l'offre proposée sur « [eservices.nantesmetropole.fr](http://eservices.nantesmetropole.fr) », accessible depuis [naolib.fr](http://naolib.fr), permet de souscrire à un abonnement Mobilité\*, changer de formule, consulter les relevés, mettre à jour ses coordonnées, commander un duplicata de carte en cas de perte ou encore résilier son abonnement.

\*Hors Pack Famille et Tarification Solidaire

<https://eservices.nantesmetropole.fr/transports-en-commun>

- Avec son smartphone et le mTicket : achat et compostage des titres 1H et 24H, titres Aléop (cars circulant dans le périmètre du département de la Loire-Atlantique) avec l'appli Naolib bus et trams. Plus de 3,6 millions de validations effectuées en 2024.

- Sur le site [www.naolib.fr](http://www.naolib.fr) via la Boutique (achat et réception des titres à domicile).

- A l'Espace Mobilité Naolib

- Via les distributeurs automatiques de titres en stations tramway et busway

- Chez les 113 Relais Naolib (commerçants de proximité)

- En tout dernier recours, auprès des conducteurs du réseau Naolib (ticket 1H – non rechargeable)

